



Mme Patricia LEMOINE
Maire
MAIRIE
Rue de la Mairie
77450 CONDE-SAINTE-LIBIAIRE

RECOMMANDEE AVEC A/R

Réf. : AT.FP/EM17-089
Service Aménagement du Territoire
Affaire suivie par Elodie MAZIN
Tél. ligne directe 01 74 60 52 47

Serris, le 10 juillet 2017

Objet : PLU CONDE-SAINTE-LIBIAIRE

Madame le Maire,

Le Conseil Municipal a délibéré pour arrêter le projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune de Condé-Sainte-Libiaire. Ce dernier nous a été transmis le 5 mai 2017 pour avis dans le cadre de l'association de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne à cette révision de PLU et conformément à l'article L 132-7 du code de l'Urbanisme.

Après analyse du document, la CCI Seine-et-Marne émet un avis favorable avec la remarque suivante :

La CCI Seine-et-Marne souscrit au projet économique même si elle regrette le classement en zone NZH de la superette implantée rue de Montry puisque que le règlement de cette zone risque de restreindre ses possibilités d'évolutions. De ce fait, la CCI Seine-et-Marne suggère de permettre les aménagements et extensions limitées des constructions existantes à la date d'approbation du PLU pour ces activités.

Nous vous remercions de bien vouloir prendre en compte nos demandes de modifications sollicitées dans le présent avis.

Nous vous saurions gré de bien vouloir nous faire parvenir le dossier approuvé sous format informatique adjoint d'un format papier pour les documents cartographiques.

Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Madame le Maire, l'expression de nos meilleures salutations.

Le Président,

Jean-Robert JACQUEMARD

